



DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- ++++ limite communale
- limite de zone
- UB désignation de la zone
- 6m ET hauteur à l'égout du toit
- 6m HT hauteur hors tout

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- [Hatched Box] emplacement réservé
- [Box with ALB 04] numéro d'opération

PROTECTIONS

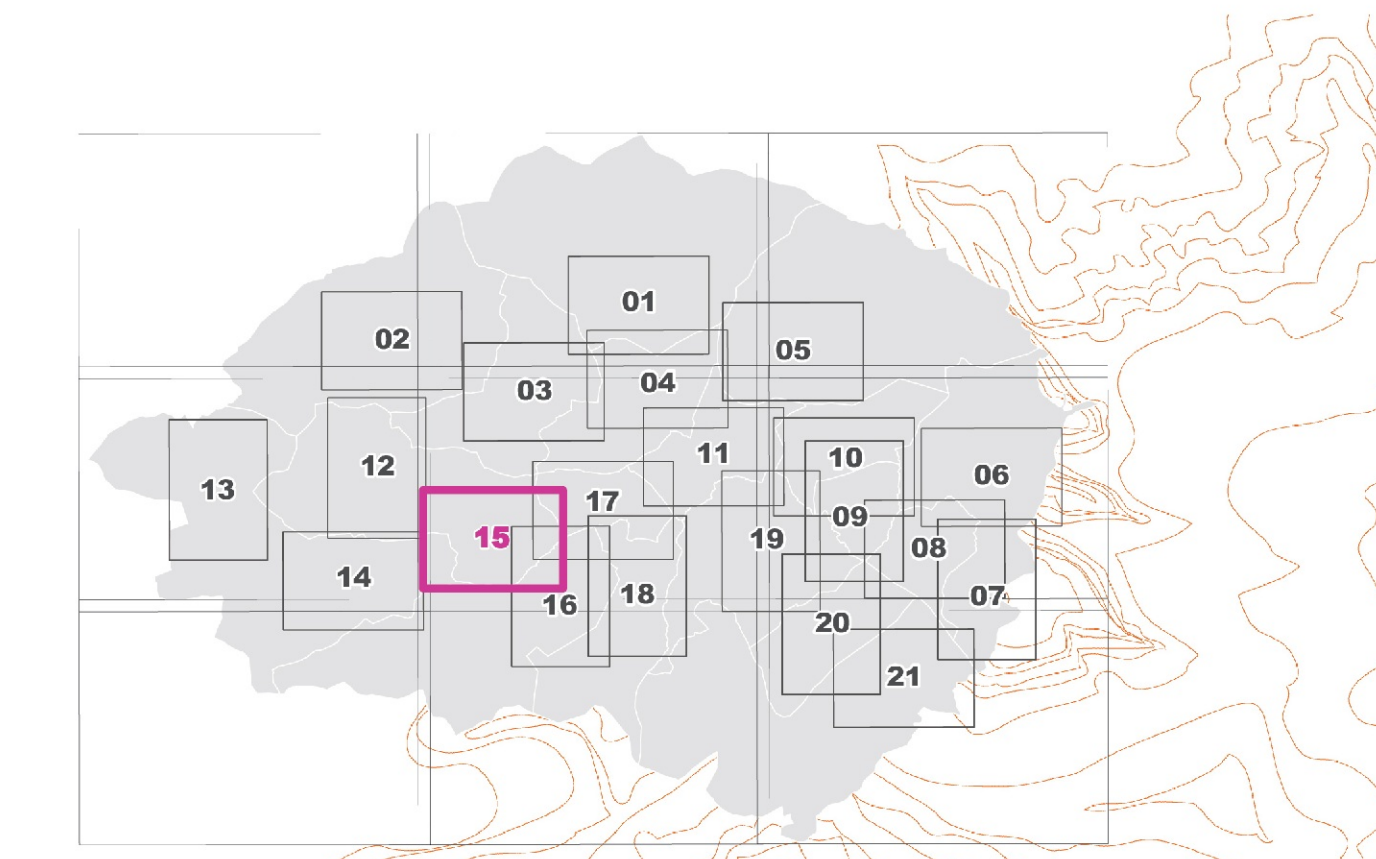
- [Green Area] espace contribuant aux continuités écologiques

AUTRES DISPOSITIONS

- [Hatched Box] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Dashed Line] tracé de principe des futures voies
- [Dashed Line with Arrow] marge de recul et cotation
- [Dotted Box] secteur AOC

Communauté de Communes de la **VALLÉE DE VILLÉ**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE N° 15

Lalaye
 Dossier arrêté
 Janvier 2019
 Echelle : 1 / 2 000

